



ANNEXE A

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT FRAIS DE NON-RÉSIDENT | ACTIVITÉS AQUATIQUES

IDENTIFICATION DU PARTICIPANT

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

NUMÉRO CARTE DE CITOYEN : _____ **EXP :** _____ **DATE DE NAISSANCE :** _____ - _____ - _____

ADRESSE : _____

VILLE : SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC **PROVINCE :** QUÉBEC **CODE POSTAL :** J0N 1P0

TÉLÉPHONE : _____ **COURRIEL :** _____

NOM DE LA MÈRE, DU PÈRE OU DU TUTEUR LÉGAL (si moins de 18 ans) : _____

DÉTAILS DES COÛTS DÉFRAYÉS

Catégorie A	Catégorie B - Coûts d'inscription aux cours de natation ou accès aux baignades					
Achat carte non-résident	Session hiver		Session printemps		Session automne	
Frais payés : \$	Date de l'inscription :		Date de l'inscription :		Date de l'inscription :	
(Taxes inc.)	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$
	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)
	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$
	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)
	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$

Catégorie C - Coûts d'inscription Nageur d'élite					
Sessions hiver		Session printemps		Session automne	
Date de l'inscription :		Date de l'inscription :		Date de l'inscription :	
1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$	1. Tarif non-résident : \$
(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)
2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$	2. Tarif résident : \$
(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)	(Taxes inc.)
Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$	Différence (1-2) : \$

SIGNATURES

Par ces signatures, vous attestez que toutes les informations fournies dans le présent formulaire sont exactes et véridiques.

Signature du participant ou du parent
(Si moins de 18 ans)

Nom en lettres imprimées

Date

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

N'oubliez pas de joindre TOUS les documents requis suivants (les photocopies des documents officiels sont acceptées) :

- Preuve de paiement (factures ou reçus identifiés au nom du participant)
- Preuve des frais non-résidents (bulletin municipal, site Web, etc.) si ce n'est pas inscrit sur la preuve de paiement

Renseignements ou envoi de votre demande :

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
99, rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
loisirs@vsmsll.ca | 450 472-7310, poste 145



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

ANNEXE A

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT FRAIS DE NON-RÉSIDENT | ACTIVITÉS AQUATIQUES

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE :

- Avant le 15 janvier** pour les frais payés pendant l'année civile précédente
(Ex. : dépôt avant le 15 janvier 2023 pour les frais encourus entre le 1er janvier et 31 décembre 2022)
(Remboursement au Conseil de février)
- Avant le 15 mars** pour les frais payés lors des inscriptions de la session d'hiver de l'année civile en cours
(Remboursement au Conseil d'avril)
- Avant le 15 juillet** pour les frais payés depuis le début de l'année civile en cours
(Session d'hiver et/ou session de printemps-été)
(Remboursement au Conseil d'août)
- Avant le 15 novembre** pour les frais payés depuis le début de l'année civile en cours
(Session d'hiver et/ou session de printemps-été et/ou session d'automne)
(Remboursement au Conseil de décembre)

VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DU FORMULAIRE ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES :

- Validité de la carte de citoyen et des renseignements d'identification du participant
- Les activités soumises répondent aux critères de la politique (article 1.2)
- Preuve de paiement des activités
- Preuve des frais non-résidents

Montants annuels autorisés :

Catégorie A : 75 % (maximum de 45 \$)

Catégorie B : 100 \$

Catégorie C : 530 \$

MONTANT DU REMBOURSEMENT

Sous-total | Catégorie A : _____ \$

Sous-total | Catégorie B : _____ \$

Sous-total | Catégorie C : _____ \$

Total : _____ \$

Demande analysée par : _____

Date : _____

Signature du directeur : _____

Date : _____